

**ASSEMBLÉE NATIONALE**28 mars 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Tombé

N° AC802

**AMENDEMENT**

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Arnaud Bonnet, M. Corbière, M. Gustave, M. Raux, M. Amirshahi,  
Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau,  
M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin,  
M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-  
Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau,  
M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

---

**ARTICLE 3**

I. – À la première phrase de l'alinéa 20, après le mot :

« rend »,

insérer le mot :

« public ».

II. – En conséquence, compléter ce même alinéa par les mots :

« , et de tout autre personne qu'elle jugerait nécessaire ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à s'assurer de la publicité de l'avis de l'Arcom sur les résultats de France Médias.